NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du 30 mars 2021, est distribuée à la demande de la délégation de l'Égypte.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Intitulé:** *The Egyptian Standard ES 5056-4 for "Refrigerating systems and heat pumps - Safety and environmental requirements - Part 4: Operation, maintenance, repair and recovery"* (Norme égyptienne ES 5056-4 "Systèmes frigorifiques et pompes à chaleur - Exigences de sécurité et d'environnement - Partie 4: Fonctionnement, maintenance, réparation et récupération"), 28 pages, en arabe

|  |
| --- |
| **Motif de l'addendum:** |
| [ ] | Modification du délai pour la présentation des observations - date: |
| [ ] | Adoption de la mesure notifiée - date: |
| [ ] | Publication de la mesure notifiée - date: |
| [ ] | Entrée en vigueur de la mesure notifiée - date: |
| [ ] | Accès au texte final de la mesure[[1]](#footnote-1): |
| [ ] | Retrait ou abrogation de la mesure notifiée - date:Cote pertinente si la mesure fait l'objet d'une nouvelle notification: |
| [X] | Modification de la teneur ou du champ d'application de la mesure notifiée1:Nouveau délai pour la présentation des observations (le cas échéant): |
| [ ] | Publication de directives d'interprétation et accès au texte1: |
| [ ] | Autres: |

**Teneur:** Produits visés: Pompes à chaleur (ICS 27.080), Technologie frigorifique (ICS 27.200)

L'objet du présent addendum est d'annoncer la publication du Décret ministériel n° 610/2020 (4 pages, en arabe), qui accorde aux producteurs et aux importateurs une période de transition de six mois pour se mettre en conformité avec la Norme égyptienne ES 5056-4 "Systèmes frigorifiques et pompes à chaleur - Exigences de sécurité et d'environnement- Partie 4: Fonctionnement, maintenance, réparation et récupération" (28 pages, en arabe).

Il est à noter que cette norme égyptienne avait été notifiée à l'état de projet au moyen du document G/TBT/N/EGY/274 du 5 octobre 2020.

Il est également à noter que cette norme est techniquement identique à la norme ISO 5149-4:2014.

Les producteurs et importateurs sont informés de toute modification aux normes égyptiennes par la publication d'arrêtés administratifs dans le Journal officiel.

Date projetée pour l'adoption: 4 décembre 2020.

Date projetée pour l'entrée en vigueur: 15 janvier 2021.

Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations et entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu:

National Enquiry Point Egyptian Organization for Standardization and Quality 16 Tadreeb El-Modarrebeen St., Ameriya, Cairo - Egypt Courrier électronique: eos@idsc.net.eg/eos.tbt@eos.org.eg Site Web: [http://www.eos.org.eg](http://www.eos.org.eg/) Téléphone: + (202) 22845528. Fax: + (202) 22845504

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

1. Il est possible d'indiquer une adresse de site Web, de joindre un fichier en format pdf ou de fournir tout autre renseignement permettant d'accéder au texte de la mesure finale/modifiée et/ou des directives d'interprétation. [↑](#footnote-ref-1)